



CRPN

VOTEZ POUR VOS REPRÉSENTANTS PNC UNAC

**En votant vous construisez l'avenir de
votre caisse de retraite, donc de votre retraite**

Souvent, la CRPN est perçue comme une affaire concernant les anciens. **Pourtant, c'est tout le contraire !**

C'est quand on est jeune qu'on doit se sentir concerné ; c'est tout au long de sa carrière qu'on se constitue sa pension ; plus la carrière à accomplir est longue, plus longtemps on devra subir d'éventuelles augmentations de cotisations et plus nous serons pénalisés sur notre pouvoir d'achat ; plus la retraite est lointaine, plus grande doit être la vigilance sur ce qui risque de mettre en péril la pérennité de l'organisme chargé de payer les pensions.

Comment ça marche ? Qui doit payer ? Pendant combien de temps ? Pour percevoir quelle pension ? Que touchera mon conjoint après ma disparition ? Et mes enfants ?

Vos représentants doivent trouver des réponses à ces questions. **Vos représentants sont chargés d'assurer la défense de vos intérêts au sein d'un conseil d'administration de la CRPN qui est composé de 22 personnes.**

En effet, il s'agit d'un organisme géré de façon paritaire, les représentants des employeurs et les représentants des affiliés (actifs et retraités) occupant chacun la moitié des sièges d'administrateurs. Sur les 11 sièges dédiés aux affiliés, vos représentants n'ont que trois administrateurs. Pourtant, les PNC représentent près des 2/3 des affiliés !

**Étant minoritaires au sein de cette institution, nous avons
besoin du soutien de toute la corporation PNC
pour être entendus.**

**Les PNC doivent avoir une représentation forte pour conserver un
régime de retraite complémentaire solidaire
et spécifique aux navigants.**

Nombre des défis auxquels doit faire face la Caisse de Retraite des PN sont communs à toutes les caisses de **retraite par répartition** : idéologie libérale dominante dans une Union Européenne favorable aux retraites par capitalisation, offensive des milieux patronaux et financiers pour la création de fonds de pension... Ce à quoi il faut ajouter des problèmes spécifiques à notre caisse de retraite : le déséquilibre financier provoqué par **la diminution du nombre de navigants cotisants** au regard du nombre de retraités qui augmente du simple fait de l'allongement de la durée de vie. Les choix faits par les compagnies de diminuer les compositions d'équipage et/ou de diminuer les salaires d'embauche accentuent la dégradation du ratio cotisants/retraités. De plus, le transport aérien est confronté à **la délocalisation des contrats de travail de navigant**, avec des compagnies aériennes qui ne cotisent pas aux régimes sociaux français et qui fragilisent tout l'édifice de la protection sociale et des retraites.

Nous allons avoir besoin du soutien de tous les PNC dans cette affaire. Quelle que soit notre compagnie, notre ancienneté ou notre grade, nous sommes tous dans la même caisse de retraite et c'est celle-ci qu'il faut aujourd'hui défendre.

LA CRPN C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Que l'on ait 18 ans ou 58 ans, nous devons préserver l'avenir de la CRPN comme nos prédécesseurs l'ont fait pour nous !

POUR PILOTER LA CRPN, VOTEZ POUR LES CANDIDATS UNAC

Nos candidats sont des PNC qui pour certains d'entre eux connaissent bien la CRPN pour y siéger depuis plusieurs années. **Le vice président actuel de la CRPN est d'ailleurs un élu de l'UNAC, Franck MIKULA**. Les autres sont des jeunes PNC bien déterminés à défendre nos spécificités..

Nos candidats pour cette élection :

FRANCK MIKULA
Air France

ERIC CHAUVEL
Air France

ERIC CUNNAC
Easy Jet

DEREK NORSA
Air France

CATHERINE AMAR SACCHI
Air France

FLORE ARRIGHI
Air France

HUBERT DESCAMPS
Air France

FREDERIQUE FOEL DERI
Air France

MARINE TIFFAY
Régional

POUR PILOTER VOTRE RETRAITE

VOTEZ POUR LA LISTE UNAC